



Le **Conseil communal d'Attalens** recherche pour son secteur voirie un·e

APPRENTI·E « AGENT·E D'EXPLOITATION » (orientation voirie)

Dans le cadre de votre formation, en tant qu'agente ou agent d'exploitation, vous entretenez et exécutez les travaux de nettoyage des routes, des chemins, des places publiques et espaces verts. Vous participez aux travaux de déneigement et de salage des trottoirs et des places publiques. Vous entretenez le matériel, les machines et le local de l'édilité. Vous assurez la gestion du tri des déchets. Vous collaborez à diverses tâches lors de manifestations culturelles.

Profil souhaité

- Autonomie et débrouillardise
- Résistance physique
- Habileté manuelle
- Disponibilité et polyvalence
- Facilité de contact.

Nous vous offrons des conditions d'apprentissage intéressantes au sein d'une commune dynamique, une formation complète permettant de développer des compétences variées et des formateurs qualifiés qui vous accompagnent et vous soutiennent tout au long de votre parcours.

Vacances et horaires : 5 semaines de vacances par année. L'horaire hebdomadaire est de 42 heures (pour une semaine complète de travail, les jours de cours sont à déduire) et est adapté aux exigences du secteur dans lequel l'apprenti·e effectue sa période d'apprentissage.

Vous trouverez davantage d'informations sur le métier d'agent·e d'exploitation (conciergerie et voirie) en scannant le code



Entrée en fonction : août 2025

Si cette profession vous intéresse et la perspective d'effectuer votre formation dans la Commune d'Attalens vous tente, n'hésitez plus et déposez votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, copie de vos derniers bulletins scolaires et photo récente) uniquement par email à rh@attalens.ch.

Un stage (deux fois une semaine en automne et en hiver) sera exigé si votre dossier est retenu.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Valentin Pauli, responsable du secteur de l'édilité, durant les heures de bureau au ☎ 079 201 07 92.